

Séance du 31 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges, Pernet et Mmes Chiron, Kahane

Excusés : Mr Pesson et Mme Puravet

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 27/01/2025

Date d'affichage : 27/01/2025

Délibération n°20250131_007

Objet : Exonération de loyers de l'EURL Crocopic

Vu la panne du système de chauffage du local commercial situé au 17 Rue du Stade,

Considérant l'impossibilité de remplacer celui-ci dans l'immédiat, la commune a du mettre à la disposition de la locataire des radiateurs électriques beaucoup moins performants et entraînant un surcoût notable,

M. le Maire propose de prendre en charge la différence de coût jusqu'à la mise en place d'un nouveau dispositif,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Maurice Deschamps

